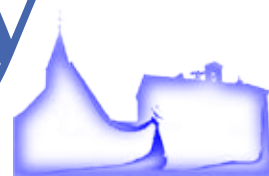


Sennecey Infos



Vue aérienne

VŒUX

Vœux aux habitants

pages 2-8

ENFANCE ET JEUNESSE

CMJ
Projet Enfance-Jeunesse

pages 11-12

SOLIDARITÉ

CCAS
Don du sang

pages 18-21



SOMMAIRE

| | |
|------------------------------|----|
| DISCOURS | 3 |
| AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX | 9 |
| URBANISME | 10 |
| ENFANCE / JEUNESSE | 11 |
| CITOYENNETÉ | 13 |
| CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT | 14 |
| SOLIDARITÉ | 15 |
| SPORT / CULTURE | 21 |

Directeur de publication :
Philippe BELLEVILLE

Rédaction, Documentation, Diffusion :
**Service communication
de la Mairie,
Commissions communales**

Tél. : **03 80 47 00 12**

Fax : **03 80 47 32 89**

Mail : contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr

Tout ce que vous voulez savoir
sur notre village est sur :
www.commune-sennecey-les-dijon.fr



Discours des vœux aux habitants de Sennecey-lès-Dijon

le 5 janvier 2024

Madame la sénatrice de Côte d'Or,
Monsieur le Conseiller Départemental représentant son Président,
François SAUVADET,
Madame la Conseillère Départementale,

Mesdames et Messieurs les élus des communes métropolitaines
(Bressey-sur-Tille, Chevigny-Saint-Sauveur, Daix, Dijon représenté
par Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM, Neuilly-Crimolois, Quetigny)

Major STACKOWICH représentant le Lieutenant BUREAU
commandant la Brigade de Gendarmerie de Quetigny,
Capitaine CARTET commandant la 1^{re} compagnie
de l'école de gendarmerie de Dijon

Monsieur le Maire honoraire,

Mesdames et Messieurs les conseiller(e)s municipaux

Mesdames et Messieurs les membres du C.C.A.S.,
Les jeunes du CMJ,
Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale,
Mesdames les Directrices des écoles et enseignants,

Mesdames et Messieurs les Président(e)s d'associations,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprise et commerçants senneçois,
Madame la Directrice Générale des Services,
Mesdames et Messieurs les responsables de services
et l'ensemble des agents municipaux



Chers habitants et nouveaux habitants, chers amis,

J'excuse les absences du sénateur Houpert retenu à Paris, du sénateur Patriat, des maires de Chenôve, Saint Apollinaire, Ouges et de Talant, ainsi que celle du Général LANIEL, commandant les forces de gendarmerie de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Avant de faire un bilan de l'année écoulée, permettez-moi de vous présenter mes vœux les meilleurs :

- Vœux de sérénité pour préserver un mental déjà bien affecté ces dernières années par un contexte national et international anxiogène
- Vœux de bienveillance à l'égard de vos proches, mais aussi à l'égard de chacun d'entre nous
- Vœux de santé qui nous permettront de traverser cette nouvelle année avec un physique correct, à l'épreuve de la maladie

À cette heure, j'ai une pensée particulière pour les personnes qui souffrent dans leur corps ou dans leur cœur.

Maladie ou départ d'un être cher, que l'écoute, l'empathie et la bienveillance que nous pouvons avoir à leur égard leur permettent d'atténuer quelque peu leur peine.

L'année qui vient de se terminer a été éprouvante dans bien des domaines :

- A l'international avec des conflits meurtriers où c'est bien souvent la population civile la première victime de ces innombrables massacres humains : Ukraine,

Israël et Palestine, mais aussi la Syrie, le Soudan, l'Afghanistan, l'Iran, le Yémen et tant d'autres régions de notre planète qui souffrent...

- Est-ce à cela que cette même planète réagit par des tremblements de terre de plus en plus violents (Maroc début septembre dernier), des sécheresses de plus en plus marquées, des inondations meurtrières chez nous et ailleurs ?
- Notre vie sociale a aussi été bousculée avec la réforme imposée des régimes de retraite, la hausse du coût de la vie, qui fait baisser notre pouvoir d'achat...
- Notre société a mal, avec de plus en plus d'incivilité entre les individus, contre nos institutions (certains débats à l'Assemblée Nationale en sont un triste constat).

L'irrespect est partout, même dans nos rues, dans notre quotidien (pour une invective ou un stationnement gênant, par exemple...)

Pourtant, je veux croire que même si notre société change, nous pouvons, chacun, faire en sorte d'y apporter un peu d'humanité, d'entraide et de solidarité pour que le « Vivre ensemble » si cher à notre commune ne soit pas qu'un slogan creux et sans saveur...

Cette année, je souhaite justement que nous la vivions ensemble, car beaucoup d'événements majeurs vont jaloner ces 12 prochains mois à Sennecey-lès-Dijon (j'en ai dénombré 6...).





Mais avant de les évoquer, faisons un rapide bilan de l'année écoulée.

Des manifestations nombreuses ont fait résonner notre village au-delà de ses frontières :

- La fête des sapins, en début d'année dernière
- Le thé dansant de janvier dernier
- Le festival de théâtre en mars 2023
- Les féeries vénitiennes en mai 2023
- Le marché gourmand en juin 2023
- Le gala de Sennecey-Loisirs en juin 2023
- Les festivités du 14 juillet 2023
- Le vide-grenier de septembre
- Le festival de musique les Ziklektiks d'octobre 2023
- Le spectacle de magie d'Alex et Kristina en octobre 2023
- La bourse aux jouets de novembre 2023
- Le repas des aînés et l'arbre de Noël le mois dernier

Et tant d'autres activités organisées par le CCAS, les associations du village, ou nos comités de pilotage locaux qui font battre le cœur de notre village tout au long de l'année.

Que tous les bénévoles qui y participent en soient sincèrement remerciés !

Nos services municipaux ont aussi évolué par suite de départs en retraite ou de mutations :

- Une nouvelle comptable pour la collectivité (Sandrine)
- Une nouvelle agent de cantine
- Un nouvel agent technique en contrat aidé (Maxime)
- Une nouvelle agent à la médiathèque arrivée en 12/2022 (Floriane)

– Enfin, une nouvelle Directrice Générale des Services (Laure RICHARD) arrivée début 06/2023 en remplacement de Samuel CLAIRE

Je leur souhaite de s'épanouir pleinement dans leurs nouvelles missions communales.

Concernant les travaux et l'urbanisme, nous poursuivons le développement de la ZAC des Fontaines.

Un peu plus d'un tiers des 440 logements prévus est livré aujourd'hui.

Je le rappelle, ce projet d'envergure favorise la mixité sociale et intergénérationnelle, en permettant aussi bien aux jeunes ménages qu'aux familles et aux seniors, de venir s'installer dans un cadre de qualité, dotés de nombreux espaces publics.

Dès ce mois de janvier 2024, HABELLIS va débiter les travaux de terrassement qui vont précéder la construction de 55 logements (en accession et en locatif) et de 12 maisons jumelées, pour une livraison prévue fin 2025.

Au début de mon propos, je vous ai parlé d'événements majeurs à venir en 2024, à Sennecey-lès-Dijon...

Il y en a 3 dans ce domaine de l'urbanisme et du patrimoine :

Le 1^{er}, et c'est une première sur notre aire métropolitaine, et même sur le sol français à ce niveau :

Un projet exemplaire et novateur de construire des maisons d'un nouveau genre va voir le jour dans notre commune :

En effet, 27 maisons très bas carbone T4 ou T5 vont être littéralement « posées » dans la ZAC des Fontaines.

Pourquoi posées ? parce que ce sont des maisons réalisées à partir de containers maritimes recyclés.

15 années de recherche par le concepteur de ce projet ont été nécessaires pour aboutir à la réalisation de ce type de logement, très peu consommateur d'énergie et dont le bilan carbone sera exemplaire puisqu'il sera inférieur de 40 % à la norme applicable actuellement.

C'est un niveau de performance énergétique et carbone qui n'a pour l'instant jamais été réalisé en France.

C'est en cela que ce projet est extrêmement innovant ! Les premières maisons individuelles de ce projet pourraient être finalisées dès le printemps 2025.

Enfin pour clore la partie habitat de ce bilan, il faut souligner la fin d'aménagement de l'opération privée des 17 logements de Carré de l'Habitat, derrière l'église et la mairie, ainsi que le démarrage des travaux de 41 logements en accession à la propriété pour le projet privé REGENT'S PARK, en face de la mairie, sur l'ancienne ferme JACQUIN.

Les 2 autres événements majeurs dans ce domaine pour 2024 seront la fin des travaux de rénovation de l'église Saint Maurice, et l'achèvement de l'agrandissement et de la rénovation de la mairie.

Deux symboles majeurs dans la vie de l' élu que je suis, mais aussi pour chacun de nous, citoyen :

– L'église tout d'abord. C'est un élément de patrimoine remarquable de notre commune, car l'une des plus anciennes de Côte d'Or, bientôt millénaire (en 2049). Elle avait besoin d'une rénovation intérieure et extérieure pour continuer à témoigner de nos racines culturelles . Il est de notre devoir d'élus de

transmettre cet héritage historique aux générations futures, comme l'ont fait nos prédécesseurs.

– La mairie ensuite, avec son agrandissement et sa rénovation. L'évolution actuelle et future de notre village a rendu nécessaire ces travaux, pour un meilleur accueil à votre égard, et aussi pour des conditions de travail des services municipaux améliorées.

Je profite de ces propos pour saluer l'ensemble du personnel communal avec à sa tête Laure RICHARD, qui œuvre pour vous offrir un service au public, aux écoles et aux associations, réactif et de qualité.

Je salue aussi l'adaptabilité de notre personnel administratif, obligé de travailler jusqu'à l'été dans un environnement parfois bruyant...

Je précise enfin que, compte tenu de ces travaux, les mariages seront célébrés provisoirement à l'Espace Saint-Maurice, à partir d'avril 2024 et jusqu'à fin août 2024

L'ensemble de ces gros travaux se chiffrera à environ 1,7 million d'euros (400 000 euros pour l'église et 1 300 000 euros pour la mairie), et je remercie chaleureusement l'État et le Conseil Départemental qui financent plus de 70 % des travaux de la mairie, et également la Région BFC et l'association des Amis de St Maurice, qui participent avec l'État et le Conseil Départemental, au financement de la rénovation de l'église St Maurice.

Je terminerai ce chapitre « travaux » par l'aménagement de la rue Jean Dorain et de son carrefour qui s'est déroulé en mars 2023, qui dessert parfaitement nos équipements communaux (Centre polyvalent, centre de loisirs, médiathèque, plaine des sports), et la ZAC des Fontaines.



Un secteur qui est au centre de nos préoccupations politiques locales, c'est celui de la Petite enfance/Jeunesse/Scolaire et Périscolaire.

D'ailleurs, depuis le début 2023, un Relais Petite Enfance existe sur la commune. Il est partagé avec 5 autres communes de la Métropole, plus une 6ème qui va venir grossir les rangs en 2024 (Plombières-lès-Dijon).

C'est un vrai service d'animation et d'assistance pour les nounous locales.

Et pour compléter l'offre actuelle sur la petite enfance, une micro-crèche privée de 12 lits (la P'tite crèche) va très prochainement ouvrir sur notre commune, au sein de la ZAC des Fontaines.

Ce secteur « jeunesse » concentre à lui seul plus d'un quart de notre budget annuel communal.

Nous accompagnons au quotidien, aussi bien nos écoles maternelles et primaires, que le centre de loisirs communal afin que vos enfants (les adultes de demain) soient dans un environnement le plus favorable possible pour un épanouissement qui leur donnera des bases solides pour partager des valeurs d'entraide et de solidarité.

Ces valeurs, nous les retrouvons aussi dans l'esprit sportif.

Et le sport, il va en être question en 2024, en France avec notamment les JO, mais aussi à Sennecey-lès-Dijon :

Hormis les animations prévues en 2024 autour des JO (expo médiathèque (dont je précise qu'elle devient gratuite pour tous à compter de cette année), semaine olympique en avril 2024), le 4^e événement majeur qui se déroulera à Sennecey-lès-Dijon est le passage du Tour de France le 4 juillet prochain sur notre commune !

C'est la première fois que Sennecey-lès-Dijon figure dans le déroulé du Tour de France !

Outre l'effet médiatique immense d'une des épreuves sportives les plus suivies au monde, c'est une formidable vitrine pour notre territoire qui verra d'ailleurs, fait extrêmement rare, le département de Côte d'Or accueillir pendant 3 jours l'ensemble des coureurs et de la caravane du Tour.

Le vélo fait aussi penser aux déplacements doux, à la décarbonation...

Dijon Métropole a engagé la révision de son plan climat air énergie territorial (PCAET).

Nous avons pris notre part à cette concertation métropolitaine par des ateliers/débats à la média-

thèque et avec le Conseil Municipal des Jeunes, au travers d'une exposition « demain, la ville » en décembre dernier.

Mais nous sommes aussi engagés dans le processus depuis de nombreuses années, par des actions comme :

- Le chauffage et le rafraîchissement de la médiathèque par géothermie depuis 2007
- L'amélioration de l'isolation des bâtiments communaux (écoles)
- L'extinction de l'éclairage public depuis novembre 2023
- L'équipement de l'éclairage public par des leds, moins énergivores
- La plantation d'arbres à l'école primaire et bientôt l'école maternelle, pour lutter contre les îlots de chaleur
- L'implantation de ruchers sur notre territoire, avec l'association des Jardinots
- L'installation de procédés de récupération d'eau de pluie sur les nouvelles constructions
- Des sensibilisations auprès des enfants sur l'alimentation, le développement durable et la propreté dans notre environnement

Depuis 23 ans, notre commune développe son attractivité par une spirale vertueuse : pôles de services commerciaux, médicaux, culturels/transports doux et multimodaux, tout cela dans un cadre de vie naturel, verdoyant, qualitatif, avec des investissements ciblés sur l'ensemble de sa population.

Et c'est pourquoi, ce soir, je veux vous associer à ce 5^{ème} événement majeur qui va faire de Sennecey-lès-Dijon, une commune pas tout à fait comme les autres.

En plus d'une commune « connectée » avec 5 arobases (sur 5 possibles) en 2023,

Nous voici en 2024 labellisé « village où il fait bon vivre ».

1^{re} commune dans sa strate dans la région Bourgogne Franche Comté.

14^e commune dans sa strate / 11175 en France !

Ce label, je le reçois comme une récompense d'années de travail avec mes équipes successives pour faire de Sennecey-lès-Dijon une commune agréable, humaine, chaleureuse...

Mais c'est aussi à vous que je dédicace cette distinction, chers habitants !



Pour 78 % des Français, la qualité de vie est la 1^{re} thématique essentielle pour définir un village ou une ville où il fait bon vivre...

À cela, vous ajoutez :

- La sécurité
- La santé
- Les transports
- Le commerce
- La protection de l'environnement
- L'éducation
- La solidarité
- Les sports et les loisirs
- L'attractivité immobilière



Et vous avez les 198 critères répartis dans ces catégories pour analyser chacune des 34 820 communes de France.

Alors un GRAND BRAVO à tous pour cette distinction qui ornara cette année les entrées d'agglomération de notre village.

J'insisterai enfin sur 2 points essentiels à mes yeux pour pouvoir justifier durant de nombreuses années cette place :

- Être tous acteurs du bien vivre ensemble sur notre commune :

Cela passe par une lutte contre le stationnement abusif, sur les trottoirs, aux abords des écoles...

La vitesse doit être également adaptée (30 km/h sur l'ensemble du village),

L'entretien des haies et végétaux appartenant à chacun d'entre nous doit être assuré en temps voulu,

Les nuisances qui dégradent les rapports de voisinage doivent disparaître,

Les déjections canines n'ont plus de place sur la voie publique, avec les nombreuses toutounettes mises en place régulièrement, depuis plusieurs années,

- L'aide précieuse des bénévoles de la participation citoyenne, qui apportent des éléments parfois essentiels à la brigade de gendarmerie de Quetigny, dans le cadre d'activités quelques peu « illégales ».

D'ailleurs, afin de mailler encore mieux notre territoire communal, nous sommes ouverts à toute demande de votre part pour faire partie de cette action citoyenne !



Soyez assurés, chers habitants, de mon engagement et de celui de toute mon équipe pour continuer à faire de notre village un espace de vie où chacun a sa place, mais aussi où chacun agit pour le bien-être de tous.

Alors, quelle que soit la façon dont vous allez vivre l'année 2024, **je souhaite qu'elle apporte à chacun de vous, l'épanouissement, la sérénité et la paix intérieures.**

Bonne année à tous !

Je vous ai parlé de 6 événements majeurs qui allaient jaloner 2024. Avez-vous remarqué que je ne vous en ai donné que 5 ??

Et bien voilà le 6^e :

Pour gagner, on n'est jamais seul...

Tout seul, on va peut-être plus vite, mais à plusieurs, on va plus loin...

À Sennecey-lès-Dijon où il habite, il y a un homme qui a particulièrement appliqué ces préceptes.

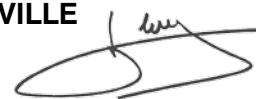
Grâce aussi à lui, la France sportive, la France du courage, la France de la volonté est montée sur la plus haute marche du podium mondial il y a quelques semaines, en battant l'équipe féminine de handball, championne du monde en titre, la Norvège.

Je vous demande un tonnerre d'applaudissement pour le préparateur physique de l'équipe de France féminine de handball :

championne d'Europe 2018,
championne Olympique 2020,
et championne du Monde 2023,

Pierre TERZI !

**Votre Maire,
Philippe BELLEVILLE**





SECTEUR CŒUR DE VILLAGE...

Tout le monde a pu constater début avril 2023 la mise en chantier des travaux de l'église Saint Maurice et quelques semaines plus tard les débuts de l'extension de la mairie. Début décembre la réception des travaux de l'église a été réalisée par Florie PROKL-BELLET, architecte en charge de ce projet. Après quelques ajustements, l'édifice devrait reprendre ses activités au printemps 2024.

Ce n'est pas loin de 367 800 € TTC que la collectivité a investi dans ce patrimoine (maîtrise d'oeuvre, mission sécurité et protection de la santé sur le chantier incluses), en reprenant l'ensemble des murs de la nef et du cœur, en modernisant l'installation électrique et le chauffage et en rénoverant les vitraux, images d'art de l'édifice. Au printemps, les abords du lieu seront aménagés en même temps que l'opération d'extension de la mairie.

Ces investissements ont été aidés par l'Etat, le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil départemental de Côte d'Or, la Fondation du Patrimoine, l'association Les Amis de l'église Saint Maurice.

En avril 2024, l'église sera ré-ouverte au public et la mairie commencera sa mue, puisque les agents déménageront de façon provisoire dans l'extension fraîchement réalisée, ce qui permettra la rénovation de la partie ancienne. Paré de son habit d'écailles de zinc vert, le nouveau bâtiment accueillera la salle des mariages et le conseil municipal, des bureaux administratifs et des locaux techniques.

En septembre, l'ensemble des travaux devraient être terminés et les agents prendront leur service de manière définitive pour un meilleur accueil du public, et des conditions de travail modernisées. La population pourra alors visiter ces édifices le week-end des journées du patrimoine, les 21 et 22 septembre 2024.

Christophe CHEVRIAU



INFORMATION : durant la période transitoire des travaux de la mairie, les mariages seront déplacés à l'espace Saint Maurice sur la période d'avril à août 2024.



VILLAS D'O, VILLAS DE DEMAIN...



Issue d'une réflexion communale sur le choix des opérateurs travaillant dans la ZAC des Fontaines, l'idée de construire des maisons « bas carbone » et dans des prix raisonnables pour les primo-accédants, a donné naissance à un projet de maisons containers.

Un projet exemplaire et novateur sur la commune, en étroite collaboration avec la SPLAAD, notre aménageur, qui sera porté par le cabinet Rennais d'architecture 2A Design. L'idée est de construire des maisons avec des containers maritimes recyclés, qui sont éprouvés avant leur mise en place puis équipés in situ de tout le confort d'une maison dite « classique ». Ce sera une première pour de la maison individuelle en grand nombre, seuls des immeubles de bureaux ont été construits de la sorte dans le département. Dans un premier temps, ce sont 27 maisons individuelles qui seront mises en construction, véritable site pilote dans un éco-quartier à vocation environnementale, où s'entremêlent technologies nouvelles, procédés nouveaux et projet à énergie passive.

Les avantages de ces constructions :

- Des constructions économes en énergie avec des performances au-delà de la Réglementation Environnementale (RE) 2020 et de la future réglementation de 2031.
- Des constructions « bas carbone », du fait de l'utilisation des containers, performances jamais égalées en France
- Des coûts de construction maîtrisés, puisque la structure est en matériaux recyclés.
- Un temps de construction réduit de moitié par rapport aux villas traditionnelles.

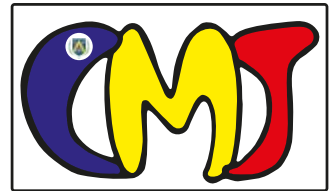
Fort de 15 années d'expérience dans ce domaine, l'architecte Clément Gillet voit plus loin sur la Zac des Fontaines, mais reste concentré sur cette première tranche d'habitat qui comportera 4 typologies de maisons individuelles, maisons de plain-pied, ou avec un étage, qui correspondent à plusieurs tailles de famille et dont la construction sera réalisée en grande partie par des entreprises locales.

Christophe CHEVRIAU





UN SECOND SEMESTRE BIEN REMPLI POUR LE CMJ



La diversité des sujets abordés par notre Conseil Municipal des Jeunes lors de cette seconde partie de l'année a permis à nos jeunes conseillers d'aborder des thèmes touchant aux problèmes climatiques, à la citoyenneté, au numérique mais aussi à l'intergénérationnel.



Aussi, lors d'une séance, il leur a été proposé un débat sur le **défi du changement climatique** animé par Madame Chloé ABEEL Directrice Projets Participation Citoyenne à Dijon Métropole. Le but recherché était qu'ils puissent appréhender de quoi il s'agit et qu'ils engagent une réflexion sur les problèmes qui en découlent afin qu'ils puissent entrevoir les solutions qu'on pourrait y apporter.

Une autre séance a été dédiée aux dangers d'Internet, et plus particulièrement des réseaux sociaux. Ainsi, des intervenants d'Orange « **les magiciens du numérique** » sont venus les informer sur les bons usages du numérique à travers une expérience immersive et ludique sous la forme d'un « escape-game » en réalité augmentée, afin de les prévenir des dangers et de les guider vers des pratiques positives et responsables. Cette animation auprès de nos jeunes conseillers s'intègre totalement dans la labellisation « Village Internet » de notre commune avec ses 5 @.



Le 11 novembre ils ont participé à la cérémonie de l'**Armistice 1918** en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, d'anciens combattants et de beaucoup d'habitants de notre commune.



Enfin, le dernier CMJ de l'année qui s'est déroulé le 14 décembre 2023 a eu comme ordre du jour l'**apprentissage de la Marseillaise** en son 1^{er} couplet et son refrain chantés par nos jeunes conseillers. Après ces beaux instants citoyens nous avons voulu marquer cette fin d'année en partageant un magnifique moment de convivialité autour d'un excellent goûter offert par les référents aux enfants.



Il est aussi à noter, que dans le cadre des actions intergénérationnelles, les enfants ont participé à la remise des présents à la doyenne et au doyen de nos aînés lors de leur repas de fin d'année.

Les référents
Roger MARTIN et Bertrand MAJASTRE



PROJET ENFANCE-JEUNESSE

La nourriture est ma Terre.

Le mode de vie actuel demande aux adultes d'aujourd'hui d'aller toujours plus vite. Le temps est ce qu'ils ont de plus précieux et la société d'aujourd'hui fait tout pour raccourcir la durée des tâches quotidiennes mais cela parfois au détriment de l'environnement et de la santé.

Nous nous éloignons parfois de l'essentiel et oublions les origines de ce que nous ingérons ou des objets/produits que nous utilisons. Les enfants sont pour la plupart baignés dans ce mode de vie. Beaucoup d'entre eux ignore d'où viennent les aliments et

banalise l'utilisation d'objets et produits sans se questionner sur la fabrication et le traitement post-utilisation.

La conjoncture actuelle ne favorise pas non plus des tarifs attractifs pour les fruits et légumes, ainsi un paquet de gâteau est souvent moins cher qu'un kilo de fruit.

Face à ces constats, l'équipe du périscolaire a pour projet de montrer aux enfants les enjeux et l'importance d'une alimentation équilibrée, saine, respectueuse de l'environnement et qui s'adapte aux problématiques actuelles.

Il est prévu des animations autour du jardinage, de la santé, de la nutrition et du bien-être, du goût, de l'environnement, de la lutte contre le gaspillage des aliments et de l'eau.

Le projet s'étendra sur les différents temps d'accueils des enfants (périscolaire matin, midi, soir, mercredis et vacances) mais aussi au-delà puisque la participation des parents est incluse dans une partie du projet.

Le projet s'adresse donc aux enfants et à leurs familles.

Sandrine FERNANDEZ





COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Depuis ces dix dernières années, outre la présence habituelle des anciens combattants, des pompiers, des cadres de la 1^{re} compagnie et d'une délégation de la base aérienne 133 de Nancy, jamais une commémoration du 11 novembre n'a rassemblé autant d'habitants de notre petite commune.



STATIONNEMENT ET VITESSE EXCESSIVE

La brigade de gendarmerie de QUETIGNY a été missionnée pour verbaliser les véhicules circulant à une vitesse excessive sur la commune de SENNECEY-LÈS-DIJON ainsi que le stationnement des véhicules sur les trottoirs (empêchant la circulation des piétons et gênant la visibilité) alors que des places de parking matérialisées existent à proximité, voire le stationnement abusif (notamment le stationnement sur la voie publique et ses dépendances qui excède 7 jours).

PARTICIPATION CITOYENNE

Le protocole d'accord visant à mettre en place le dispositif « Participation citoyenne » aussi appelé avant « Voisin vigilant », date de 2015 sur SENNECEY-LÈS-DIJON.

Ce dispositif de collaboration participative s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier ou immeuble pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Le dispositif est basé sur le principe du volontariat des riverains. Les résidents sont vigilants de ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier (il ne s'agit pas de « surveiller » son voisin !).

En France, un cambriolage se produit toutes les 10 secondes. Selon les services de la gendarmerie, le dispositif « participation citoyenne » est une réponse efficace face à cette délinquance.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le Maire joue un rôle majeur dans la mise en place et le suivi de ce dispositif. Ainsi, parmi les volontaires, des référents citoyens sont choisis par le Maire pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

Pour que ce dispositif soit totalement efficace, il convient d'avoir un bon maillage sur notre commune. Aussi, un appel à volontariat est lancé pour compléter l'équipe actuelle, afin d'avoir au minimum un référent par quartier.

Ceux qui souhaiteraient s'y investir sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie.



ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAENR)

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables demande aux communes de définir des zones d'accélération pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables.

La Loi d'Accélération de la production d'énergies renouvelables doit contribuer à trois objectifs :

- Préserver le pouvoir d'achat des français et la compétitivité des entreprises
- Défendre l'indépendance industrielle, énergétique et politique de la France
- Lutter contre le dérèglement climatique

Elle se décline en quatre axes méthodologiques :

- Planifier avec les élus locaux le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires
- Simplifier les procédures d'autorisation des projets d'énergie renouvelable
- Mobiliser les espaces déjà artificialisés pour leur développement
- Partager la valeur des projets avec les territoires qui les accueillent

Les zones d'accélération correspondent à des zones jugées « préférentielles » et prioritaires par les communes pour le

développement des énergies renouvelables. Elles sont proposées par commune et pour chaque type d'énergie renouvelable.

Sur la base du diagnostic énergétique territorial, les énergies renouvelables ayant un véritable potentiel de développement et qui seraient à prendre en compte dans la définition des zones d'accélération sur la commune concernent :

- Photovoltaïque (toiture, ombrières, sol) y compris agrivoltaïsme
- Géothermie de surface

A noter que les zones d'accélération ne sont pas un secteur exclusif de développement et ne créent pas d'obligations ni de droits. Elles ne peuvent pas être définies en zone naturelle.

Les habitants peuvent se rapprocher de la mairie dans ce cadre afin de faire part de leurs propositions ou remarques, la définition de ces zones impliquant une **phase de concertation des habitants, agriculteurs, entreprises du territoire etc.**

A l'issue de la consultation, ces zones d'accélération des énergies renouvelables seront soumises au Conseil municipal en mars 2024.



APPLICATION ON DIJON

« **OnDijon** » : l'appli de la Métropole de Dijon vous propose de nombreux services :

Vous pouvez :

- signaler un incident sur la voie publique, des dégradations, des déchets abandonnés, une panne d'éclairage public sur la commune ;
- consulter l'agenda des festivités et activités dans la métropole ;
- prendre un rdv pour un titre d'identité etc.



OnDijon sera bientôt au service de Sennecey-lès-Dijon pour diffuser les informations et actualités de la commune.



SPORTS ET CULTURE

MÉDIATHÈQUE

DU NOUVEAU POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE !

Quand le pouvoir d'achat est en berne... à la médiathèque, on offre l'accès à la lecture pour tous

Quand tout augmente... à la médiathèque, ce sont les prêts qui augmentent

Le prêt de livres, revues, cdaudio, dvd, livres lus est **GRATUIT** pour TOUS !

Le nombre de prêt passe de 3 pour 3 semaines à 10 pour 4 semaines

Les jeux de société, en prêt depuis octobre 2023, sont empruntables pour 2 semaines au lieu de 10 jours et 2 par foyer

L'ACCÈS à la médiathèque numérique (presse, cinéma, formations, musique, espace jeunesse) de la médiathèque Côte-d'Or reste gratuit sur simple inscription.

GRATUITÉ
pour TOUS

10 prêts maxi
pour 4 semaines
+
2 jeux de société maxi
par foyer
pour 2 semaines
+
accès médiathèque
numérique



HEURES D'OUVERTURE
mardi : 15H - 18H30
mercredi : 9H30 - 12H
mercredi : 14H - 18H30
vendredi : 15H - 18H30
samedi : 10H - 12H
uniquement en semaine paire
et hors vacances scolaires.

MODIFICATION HORAIRES (samedi matin)

Pour rappel : mardi de 15H à 18H30
mercredi de 9H30 à 12H et de 14H à 18H30
vendredi de 15H à 18H30
samedi de 10H à 12H (ouverture uniquement les semaines paires et hors vacances scolaires).

Un affichage est visible à l'entrée de la médiathèque et sur les sites de la mairie et de la médiathèque)



MÉDIATHÈQUE



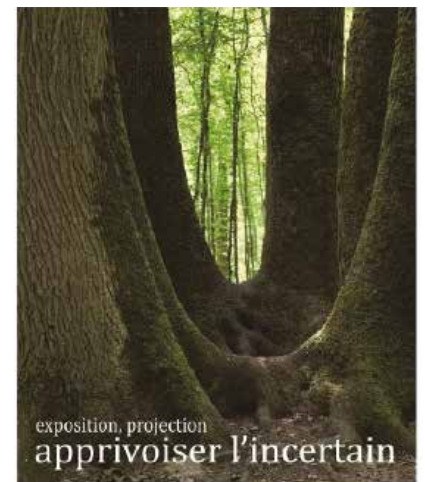
JEUX RÉCRÉATIFS

L'accueil des séances de jeux de société, les jeudis après-midi, organisé par le CCAS, est à la médiathèque.

OUVERT À TOUS, GRATUIT et SANS INSCRIPTION

jeudi 18 janvier (galette), jeudi 1^{er} février, jeudi 15 février, jeudi 29 février, jeudi 14 mars, jeudi 28 mars, jeudi 11 avril, jeudi 25 avril, jeudi 23 mai, jeudi 6 juin et jeudi 20 juin.

MANIFESTATIONS 2024 PROGRAMME



Claire CHATON-AUBEY

DU 6 AU 29 MARS 2024

Médiathèque Michel Pimpie, 24, rue Jean Dupou, 23000 Sennecey-Lès-Dijon

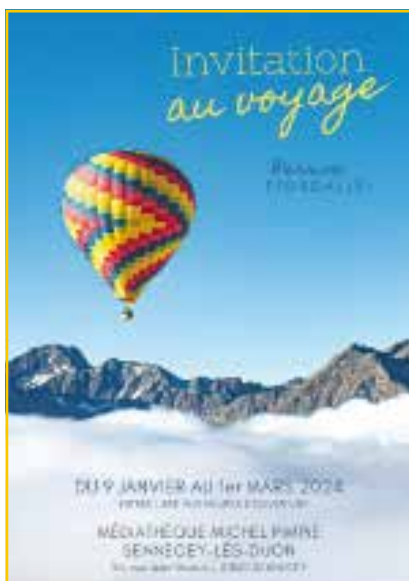
**EXPOSITION et FILM
de Claire CHATON-AUBEY**

DU 6 AU 29 MARS

Nos forêts brûlent, le temps s'accélère, l'espace se rétrécit. L'atmosphère devient irrespirable au propre comme au figuré.

A rebours, résolument, d'une fascination du déclin qui n'aurait pour réponse que des réflexes de protection ou une fuite en avant technologique, Claire Chaton-Aubey esquisse, à travers un film, des photos et des textes inédits, un atelier de réparation du monde où l'interdépendance prime sur l'identité, la négociation sur l'affirmation, le collectif sur le repli.

Un univers poétique où il est question d'arbres qui parlent, de l'idée de Nature, de notre rapport au vivant et de pistes à tracer pour un futur où l'incertain redevient simplement un possible.





SENNECEY LOISIRS

En 2024 l'association sportive SENNECEY LOISIRS fêtera sa 17^e année, et en cette occasion elle réserve une surprise de taille à ses adhérents et à son public !

Cette association sportive présente dans notre commune est composée d'un bureau de 7 personnes, formant son conseil d'administration.

Elle propose à presque 300 adhérents locaux et extérieurs plusieurs disciplines :

- Pilates,
- Zumba enfants et adultes,
- Danse moderne jazz de 3 à 25 ans et plus,
- Stretching,
- Renforcement musculaire,
- Cirque pour les enfants dès 7 ans.

Tous les ans est organisé notre **Gala de danses moderne jazz & zumba et cirque**. Cette année il est programmé le **15 juin 2024 à la salle polyvalente de Sennecey-lès-Dijon, gracieusement mise à notre disposition par la Mairie**.

Cette année, le thème de ce gala sera « **Les années 80** ».

Il se déroulera en deux temps : une séance en début d'après-midi et une séance en fin de journée qui sera suivie d'une **Soirée dansante ouverte à tous**. Un DJ spécialement recruté pour cette occasion animera cette soirée.

C'est un investissement important pour nos **Bénévoles**, nos **Danseurs**, et pour notre **Bureau** ; c'est une journée qui restera dans nos mémoires et qui permettra à tout un chacun de passer un bon moment de convivialité.

Notre Association vit **grâce à ses adhérents** toujours plus fidèles et plus nombreux d'une année sur l'autre, mais aussi **grâce aux bénévoles et aux généreux donateurs**.

Nous avons eu l'année dernière de nombreux dons et nous tenons à remercier les entreprises qui nous font confiance et à les mettre en avant :

- **Cabinet d'assurance Allianz**,
M. LESTRADE Corentin de Dijon
- **ART MATURE**, Frédéric de Gisse-sur-Ouche
- **LE COMPTOIR DES VIGNES**, Xavier,
de Chevigny-Saint-Sauveur
- **PARENTHÈSE VÉGÉTALE**, Damien COUDOR
de Sennecey-lès-Dijon
- **AJ3M**, de Couchey
- **HOTEL DES HALLES**, de Dijon
- **PROXYCOM**, M. VISCARDI de Saint-Apollinaire
- **MLE COUVERTURE ZINGUERIE**,
M. BAROUSSE LEROY de Sennecey-lès-Dijon
- **CARRE Père et fils**, MM. CARRE Gilles et Thomas
d'Echenon.

Nous tenons aussi à remercier Monsieur le Maire son conseil municipal qui, depuis des années nous font confiance en nous aidant à maintenir et développer notre association.



La billetterie sera prochainement ouverte pour réserver vos places pour les représentations, les places pour la soirée et la buvette.

*Sportivement, Le bureau
Bertrand MAJASTRE, Président
Julie, Charlotte, Isabelle, Stéphanie, Alexandra et Emilie*

Nous restons disponibles pour toutes informations complémentaires :
SENNECEY LOISIRS – 12, rue Chanoine Kir – 21800 SENNECEY-LÈS-DIJON
Sennecey.loisirs@gmail.com

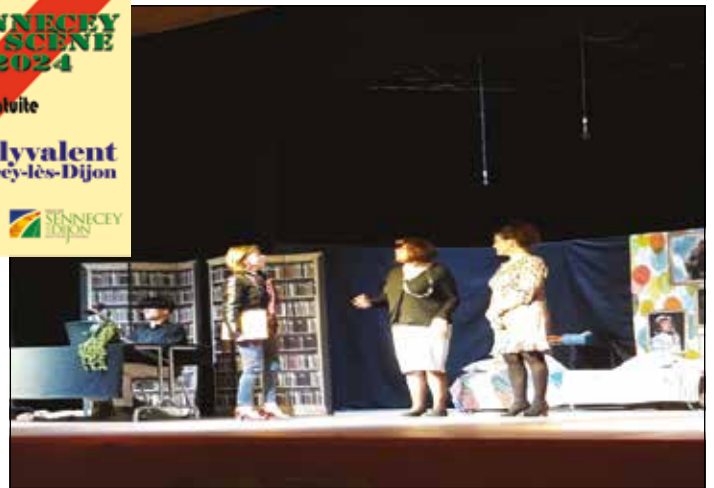


FESTIVAL THÉÂTRE AMATEUR

Toujours actif et renforcé de nouveaux bénévoles, le Comité de pilotage du festival de théâtre amateur Sennecey en Scène prépare avec son enthousiasme habituel la 19^e édition de ce festival. Le principe de ce festival de théâtre ne change pas : il s'agit bien d'une gratuité complète pour les troupes et le public, chaque spectateur étant libre d'accéder à sa guise aux pièces qui l'intéressent, sans réservation préalable.

Le festival de théâtre est fixé les 15, 16 et 17 mars 2024 et devrait présenter la programmation suivante :

| | | |
|----------|---------|------------------------------|
| Vendredi | 19 h 15 | Théâtre de la Couline |
| | 21 h | Arc en Scène |
| Samedi | 15 h | Planches d'Ici et d'ailleurs |
| | 17 h | Genlis En Scène |
| | 19 h | Santilly Sur Scène |
| | 21 h | Compagnie Les Zigolos |
| Dimanche | 10 h 30 | Nounous et Cie |
| | 15 h | Compagnie Diabolo |
| | 17 h | Cassis Théâtre |
| | 19 h | 1 2 3 Soleil |



A noter cette année la participation de deux troupes extérieures à la Côte d'Or, Planches d'Ici et d'ailleurs de l'Yonne et Santilly Sur Scène de Saône-et-Loire.

Nous espérons que le public sera nombreux pour applaudir tous ces comédiens certes amateurs mais toujours talentueux.

Patrice Mazier

KARAOKÉ ORCHESTRAL

SAMEDI 17 FEVRIER 2024 19 H – 21 h

CENTRE POLYVALENT SENNECEY-LÈS-DIJON

ENTRÉE GRATUITE – Buvette - restauration

Un orchestre de 6 musiciens, hors du temps, parmi les plus en vue de la scène hexagonale, débarque sur scène. Leur répertoire ? les grands tubes de la variété françaises, des années à nos jour . Ils les arrangent, ils les dérangent, ils les revisitent et ils inventent. A cela s'ajoute l'énergie redoutable et communicative d'une chauffeuse de salle en thérapie. On va te faire chanter, en solo, en duo ou en chorale. La vedette c'est vous cher public !!!





LE CCAS

Pour les nouveaux Senneçois mais aussi pour rappel aux plus anciens, les missions et les activités du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont répertoriées ci-après.

LES MISSIONS DU CCAS

Le CCAS comporte trois grands types de missions :

- auprès des aînés pour que ces derniers conservent un lien social avec, par exemple, le repas des aînés, le colis de fin d'année ou encore les sorties découverte et les jeudis récréatifs,
- auprès des mêmes aînés pour qu'ils conservent une activité « sportive » telle que la gym douce ou l'atelier équilibre,
- auprès de l'ensemble des habitants pour les aider dans les difficultés : appel des personnes isolées tout au long de l'année, aide financière de secours, rencontre avec le travailleur social, etc.

LES ACTIVITÉS RÉCURRENTES

– « **Les jeudis récréatifs** » : la convention entre la commune, le CCAS et l'Association « Le Grenier à Jeux » est arrivée à son terme en cette fin 2023. Une nouvelle formule a été testée au cours du dernier trimestre 2023 ; ces jeudis récréatifs se déroulent désormais tous les 2 semaines en commençant ce 18 janvier. Ils ont lieu à la Médiathèque et sont animés par Corinne MATHEY et Floriane BERNAND assistées de quelques bénévoles pour notamment découvrir de nouveaux jeux de société ; **cette nouvelle formule** (gratuite), se veut une activité intergénérationnelle ; c'est ainsi que des classes des écoles maternelle et élémentaire pourront participer de temps à autre ; de plus, des séances sont prévues pendant les vacances scolaires au cours desquelles les parents et les grands-parents pourront venir accompagnés de leurs enfants et petits enfants. D'autres activités intergénérationnelles autour de la lecture ou autre (dictée par exemple) seront proposées.

– Les « **sorties découverte** » qui ont permis de voir en septembre le Musée du Cerf-Volant à Bissey-la-Pierre (21), puis en octobre le Musée de l'électricité à Saint-Apollinaire et enfin le Musée des Beaux-Arts à Dijon en décembre. Ces visites commentées par des guides passionnés font l'objet de « reportages photographiques » dans la Newsletter de la commune.

Le programme des « sorties découverte » du début 2024 devraient concerner (sous réserve de confirmation) les visites suivantes :

- Musée du comté à Poligny (39) en janvier,
- Usine SEB à Selongey en février,
- Usine de tri des déchets à Dijon en mars,
- Réserve des Maillys en avril,
- Abbaye de Fontenay et village d'Epoisses en mai,
- Château de Guédelon (89) en juin.

Les participants versent une somme allant de 10 à 20 € en fonction du lieu et du coût de la visite ; le reste des dépenses qui comprennent les locations de minibus et les frais de transport est pris en charge par le CCAS.

– **La gym douce et l'atelier équilibre** qui ont repris à la rentrée de septembre ; la gym douce accueille une quarantaine de participants tandis que 10 personnes pratiquent l'atelier équilibre sous la houlette de Sandrine FERNANDES.



Musée du cerf-volant



Musée de l'électricité





MAIS LE CCAS, C'EST AUSSI :

- **Le thé dansant** qui est prévu le dimanche **28 janvier 2024** à partir de 14 h 30 au Centre polyvalent ; c'est Florent GORRIS, bien connu des habitués, qui sera à la manœuvre.
- **L'atelier modelage** : deux fois par mois, Luc DELAHAYE, par ailleurs administrateur du CCAS, reçoit entre 6 et 10 personnes motivées par le sujet ; elles s'essaient à la confection d'objets en argile qu'elles décorent ensuite selon leur goût (contact Arnaud MOURIER à la mairie).



L'atelier en plein travail



Quelques réalisations de l'atelier

– Le repas des aînés et le colis de fin d'année

Le 9 décembre dernier, la commune, par le biais du CCAS, a organisé son traditionnel repas des aînés. Toutes les personnes de la commune âgées d'au moins 65 ans ont été invitées à participer à cette manifestation moyennant une participation de 15 € ; à noter que si le conjoint n'a pas encore 65 ans, il paie le même montant de 15 €. Cette année, 126 Senneçois et Senneçoises ont répondu présent ; tous ont pu apprécier, outre les vins sélectionnés avec soin, le menu concocté par le traiteur GERMAIN de Dijon puis danser sous les flonflons du Franc-Comtois Benoit CHABOD. A noter que 5 personnes, touchées par le COVID les jours précédents et qui n'ont pu être présents, se sont vues livrer leur repas en fin de soirée.

Les « aînés de ces aînés » se sont vus remettre par M. Philippe BELLEVILLE, maire de la commune et par M. Jean-Luc JEOFFROY, vice-président du CCAS, accompagnés par les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes, un bouquet pour la dame et une boîte de chocolats pour le monsieur. Le service était assuré par des élus, des membres du CCAS, assistés pour la plupart de leurs conjoints. A noter également la présence des jeunes de l'aide citoyenne (voir par ailleurs) le matin pour la mise en place et le soir pour le nettoyage. **Grand merci à tout le monde.**

Pour les personnes qui ne peuvent pas participer au repas, il leur est offert la possibilité de recevoir un colis. Ce ne sont pas moins de 80 colis pour une personne et 56 colis pour des couples qui ont été confectionnés par des membres du CCAS ; cette année, les colis comportaient notamment une bouteille de vin, des chocolats, des biscuits du Mistral, des terrines de chez Sabatier, des paquets de gâteaux sucrés et salés, des tisanes et bien sûr des papillotes. Ces colis ont été remis aux intéressés le 12 décembre.



Les tables des convives



Honneur aux doyens du jour





ET LE CCAS, C'EST TOUJOURS :

- **Un travailleur social**, en la personne de M^{me} Vanessa SENSIER, qui après un arrêt de plusieurs mois, cause maladie, a repris son poste ; elle partage son temps de travail entre Neuilly-Crimolois et Sennecey ; pour l'instant, bénéficiant d'un mi-temps thérapeutique, elle n'est présente à son bureau de la place Saint Maurice que les vendredis. Elle est à l'écoute de habitants et sait répondre aux demandes diverses en proposant du soutien sous toutes ses formes et en faisant la liaison avec les services sociaux du Département ou de la Métropole.
- **L'aide citoyenne** qui permet aux jeunes de la commune âgés de 18 à 25 ans qui poursuivent des études, de bénéficier d'une aide financière de 100 € ; en contrepartie, ils doivent une aide citoyenne de 4 heures pour participer à différentes manifestations telles que les élections, le repas des aînés, les distributions « boîtes aux lettres » ou encore la Bourse aux jouets. Les inscriptions se font à l'automne auprès d'Arnaud MOURIER à la mairie.

LES AUTRES ACTIONS DU CCAS :

- Une formation « Prévention et secours Civique de niveau 1 » dite PSC1 et une formation à l'utilisation des défibrillateurs vont être mises en place au cours de cette année. Un sondage auprès des habitants a été lancé à l'automne pour définir les besoins exacts en la matière.
- Depuis plusieurs années maintenant, le CCAS de la commune a mis en place un système d'appels réguliers tout au long de l'année, auprès des personnes âgées de la commune qui sont en situation d'isolement. Plusieurs fois par mois, M^{mes} Marie-Françoise SCHMITT, Monique BONTEMPS, Nelly MARTIN et Marise MARTIN, toutes administratrices du CCAS, appellent ou rendent visite à des personnes qui ont souhaité être contactées. **Si vous vous sentez isolés ou si vous connaissez des personnes isolées, n'hésitez pas à le faire savoir à la mairie afin que les contacts soient établis.**

LES ACTIVITÉS OÙ LE CCAS EST EN PARTENARIAT :

BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, la Banque Alimentaire de Bourgogne a organisé une collecte de produits alimentaires et de produits de soins afin de venir en aide aux plus démunis.

Ainsi, les 24 et 25 novembre derniers, des membres du CCAS de Sennecey mais aussi d'autres personnes bénévoles de la commune avec le renfort de jeunes de l'aide citoyenne et l'ACE (Action Catholique des Enfants) se sont relayés au magasin Super U pour participer à la collecte annuelle de la Banque Alimentaire.

Les habitants ont répondu présents puisque sur Sennecey, c'est plus de 1300 kg de marchandises qui ont été récoltés. Cela correspond quasiment aux collectes des années précédentes.

Merci à tous les donateurs et aux bénévoles pour leur implication.

BOURSE AUX JOUETS

L'édition 2023 de la Bourse aux jouets s'est déroulée les 4 et 5 novembre dernier ; toute la journée du samedi, des bénévoles du Comité des fêtes et du CCAS mais aussi des jeunes de l'aide citoyenne ont récolté des jouets dont les propriétaires veulent se séparer ; ils ont vérifié leur état de marche puis ont procédé à leur vente le dimanche ; environ 1 500 jouets ont été déposés dont 2/3 ont été vendus.

Le Comité des fêtes verse une partie des bénéfices de cette vente au CCAS qui a ainsi reçu un chèque de 206 €. **Grand merci à aussi aux bénévoles** qui ont donné de leur temps pour cette manifestation très attendue par les habitants de la commune mais également au-delà.

*Jean-Luc JEOFFROY,
Adjoint aux Affaires Sociales et à la Solidarité
Vice-président du CCAS*



Récapitulatif des activités récurrentes organisées par le CCAS

| Date | Activité | Lieu | Observations | Coût pour participant (donné à titre indicatif) |
|---------------------|-------------------|--|--|--|
| mardi 16 janvier 24 | atelier modelage | Centre polyvalent | | |
| jeudi 18 janvier 24 | Jeudis récréatifs | Médiathèque | | |
| jeudi 25 janvier 24 | Sortie découverte | Maison du Comté (Poligny) | | 15 euros |
| mardi 30 janvier 24 | atelier modelage | Centre polyvalent | | |
| jeudi 1 février 24 | Jeudis récréatifs | Médiathèque | | |
| jeudi 8 février 24 | Sortie découverte | Usine SEB (Selongey) | | 10 euros |
| mardi 13 février 24 | atelier modelage | Centre polyvalent | | |
| jeudi 15 février 24 | Jeudis récréatifs | Médiathèque | | |
| jeudi 29 février 24 | Jeudis récréatifs | Médiathèque | Vacances scolaires : les « petits enfants » sont invités | |
| mardi 5 mars 24 | atelier modelage | Centre polyvalent | | |
| jeudi 14 mars 24 | Jeudis récréatifs | Médiathèque | | |
| mardi 19 mars 24 | atelier modelage | Centre polyvalent | | |
| jeudi 21 mars 24 | Sortie découverte | Usine de tri des déchets (Dijon) | | 10 euros |
| jeudi 28 mars 24 | Jeudis récréatifs | Médiathèque | | |
| mardi 2 avril 24 | atelier modelage | Centre polyvalent | | |
| jeudi 4 avril 24 | Sortie découverte | Réserve des Maillys | Après l'avoir vue en au- tomne, visite au printemps | 10 euros |
| mardi 9 avril 24 | atelier modelage | Centre polyvalent | | |
| jeudi 11 avril 24 | Jeudis récréatifs | Médiathèque | | |
| jeudi 25 avril 24 | Jeudis récréatifs | Médiathèque | Vacances scolaires : les "petits enfants" sont invités | |
| jeudi 16 mai 24 | Sortie découverte | Abbaye de Fontenay + village Epoisses | | 15 euros |
| jeudi 23 mai 24 | Jeudis récréatifs | Médiathèque | | |
| mardi 28 mai 24 | atelier modelage | Centre polyvalent | | |
| mardi 4 juin 24 | atelier modelage | Centre polyvalent | | |
| jeudi 6 juin 24 | Jeudis récréatifs | Médiathèque | | |
| mardi 11 juin 24 | atelier modelage | Centre polyvalent | | |
| jeudi 13 juin 24 | Sortie découverte | Château de Guédelon (89) | | 25 euros |
| jeudi 20 juin 24 | Jeudis récréatifs | Médiathèque | | |
| mardi 25 juin 24 | atelier modelage | Centre polyvalent | | |
| mardi 2 juillet 24 | atelier modelage | Centre polyvalent | | |

Toutes ces informations sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des circonstances.

Rappel : outre le lien social, les jeudis récréatifs qui permettent de découvrir des jeux de société nouveaux ou oubliés, veulent jouer un rôle intergénérationnel.



AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR ET DES ENVIRONS

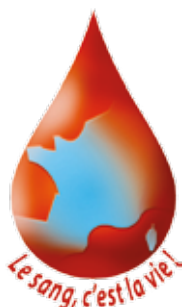


Président

Denis FAVRAT

20, rue du 19 mars 1962

21800 Chevigny-St-Sauveur



03 80 46 05 84



dsb.chevigny@orange.fr



don de sang chevigny saint sauveur - 21

CALENDRIER 2024

| COLLECTES DE SANG 2024 | |
|------------------------|---|
| Mardi 9 janvier | Chevigny-Saint-Sauveur – Le Polygone 15h/19h30 |
| Mardi 5 mars | Chevigny-Saint-Sauveur – Le Polygone 15h/19h30 |
| Mardi 30 avril | Neuilly-Crimolois – Centre polyvalent 15h30/19h30 |
| Mardi 18 juin | Bressey-sur-Tille – Salle des fêtes 16h/19h30 |
| Mardi 25 juin | Chevigny-Saint-Sauveur – Le Polygone 15h/19h30 |
| Mardi 23 juillet | Neuilly-Crimolois – Centre polyvalent 15h30/19h30 |
| Mardi 20 août | Sennecey-lès-Dijon – Centre polyvalent 15h/19h30 |
| Mardi 15 octobre | Chevigny-Saint-Sauveur – Le Polygone 15h/19h30 |
| Lundi 23 décembre | Sennecey-lès-Dijon – Centre polyvalent 15h/19h30 |

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 16 mars 2024

28^e VIDE-GRENIERS

Dimanche 22 septembre 2024

Plaine de la Saussie à Chevigny-Saint-Sauveur



Exposition « Demain la vi(II)e »

- Médiathèque Sennecey-lès-Dijon ●
- Du 5 au 16 décembre 2023
- 15 participants

CE QUI A LE PLUS CHANGÉ POUR VOUS

Ma façon de gérer **mes déchets**.

Mes **modes de déplacement** au quotidien ou pendant mes vacances.

CE QUI A LE MOINS CHANGÉ POUR VOUS

Ma consommation **d'énergie**.

Mon **rapport au neuf**.



CE QUE VOUS AVEZ FAIT, CE QUE VOUS ÊTES PRÊTS OU PAS PRÊTS À CHANGER DANS VOS PRATIQUES DE TOUS LES JOURS

FACILES À ADOPTER POUR VOUS

Acheter **peu de vêtements** et les porter plusieurs années.

Me déplacer majoritairement **à pied, en vélo ou en transport en commun**.

Trier mes **déchets organiques** pour les amener à un collecteur.

DIFFICILES À ADOPTER POUR VOUS

Partager des **pièces de vie** entre voisins.

Ne plus posséder de **véhicule personnel**.

Vivre dans un **logement piloté par l'intelligence artificielle**.

PRÊTS À RENONCER

Consommer des **produits exotiques** ou importés d'ailleurs.

Consommer de la **viande tous les jours**.

Me faire **livrer à domicile**.

CONSERVER LE PLUS

Voyager dans le monde.

Maintenir des températures de **chauffage supérieures à 20°C**.

Utiliser la **climatisation** en été.

PARTAGÉS ENTRE DIFFICILES ET FACILES À METTRE EN ŒUVRE

Faire **ensemble et mutualiser** entre voisins.

Augmenter mon **budget travaux** pour utiliser majoritairement des **matériaux durables**.

S'organiser pour **privilégier le covoiturage**.



Exposition « Demain la vi(II)e »

Médiathèque Sennecey-lès-Dijon ● Du 5 au 16 décembre 2023 ● 15 participants

LES MESURES COLLECTIVES LES PLUS SOUTENUES



Favoriser l'usage aux **véhicules peu polluants et partagés**.



Taxer le transport aérien pour favoriser le transport par train.



Investir massivement sur le **développement des transports en commun et des pistes cyclables**.

LES MESURES COLLECTIVES LES MOINS SOUTENUES



Créer un **service local d'aide aux entreprises et aux citoyens** pour la réduction des déplacements émetteurs de CO2.



Densifier les villes en limitant l'habitat pavillonnaire au profit d'immeubles collectifs.



Utiliser les données de consommation des compteurs communicants pour **indiquer comment mieux gérer sa consommation d'énergie**.



L'ADEME soumet au débat quatre chemins "types" cohérents pour atteindre la neutralité carbone en 2050 qui correspondent à des choix de société différents.

LE SCÉNARIO LE PLUS SOUHAITABLE POUR VOUS

→ Coopérations territoriales

La **société se transforme** dans le cadre d'une **gouvernance partagée**.

LE SCÉNARIO LE PLUS PROBABLE SELON VOUS

→ Pari réparateur

La **société place sa confiance** dans la **capacité à réparer, les systèmes sociaux et écologiques**.



19^{ème} édition

Festival

THÉÂTRE

Amateur

15 16 & 17 mars



**SENNECEY
EN SCÈNE
2024**

Entrée Gratuite

**Centre polyvalent
sennecy-lès-Dijon**